

Le 31 août 2016

# CE N'EST PAS TERMINÉ!

Il est vrai que nous avons conclu des ententes de principe au nom des deux unités de négociation (rurale et urbaine), mais il s'agit de conventions collectives de courte durée, et l'an prochain, nous serons de retour à la table de négociation. Une bonne partie de nos enjeux ne sont toujours pas réglés. Donc, à pareille date l'an prochain, nous nous préparerons à un retour à la table de négociation pour terminer le travail. D'ici là, il reste beaucoup à faire.

## Équité salariale

Au cours des 13 prochains mois, nous prendrons part à une étude indépendante portant sur l'équité salariale des FFRS. Nous sommes persuadés que le rapport de cette étude indiquera que, pour un travail d'égale valeur, les FFRS gagnent 30 % de moins que leurs homologues de l'unité urbaine. Le rapport sera immédiatement suivi de négociations qui porteront sur la mise en œuvre des recommandations. Postes Canada ne pourra pas badiner avec les résultats; si elle le fait, nous déclencherons une grève.

## Banque postale

Les conclusions de l'examen de Postes Canada devraient être rendues publiques en avril prochain. Nous devrons déployer des efforts soutenus cet automne pour bien faire comprendre au gouvernement notre message, c'est-à-dire notre volonté de diversifier les services à la population. La prestation de services bancaires est l'un des nombreux services que Postes Canada peut fournir. Partout dans le monde, les administrations postales sont très nombreuses à fournir des services bancaires, et au Canada, ces services sont devenus une nécessité urgente.

## Régime de retraite

Nous avons réussi à conserver notre régime de retraite à prestations déterminées pour l'ensemble des employées et employés, actuels et futurs, qui occupent un poste permanent. Cependant, nous pouvons être certains qu'à la prochaine ronde de négociation, Postes Canada reviendra à la charge. Le critère de solvabilité n'est rien d'autre qu'un épouvantail qu'elle agite pour obtenir des concessions de la part des travailleurs et travailleuses. Ce critère doit être revu de fond en comble, sans compter qu'il est carrément illogique qu'une société d'État y soit assujettie.

## Préparation en vue de la bataille

Nous l'avons dit, une grande partie de nos enjeux ne sont toujours pas réglés. Les membres ne doivent pas croire une seule seconde que nous remporterons la victoire sans devoir livrer bataille. L'avenir du service postal public se décidera au cours des 18 prochains mois, et cette décision aura des conséquences pendant des décennies. L'an prochain, nous serons de retour à la table de négociation avec, en main, les conclusions de l'examen de Postes Canada, le rapport sur l'équité salariale et notre droit de grève demeuré intact. Je ne saurais trop insister sur l'importance, pour les membres, de commencer à épargner pour se préparer à la lutte qui nous attend.

La lutte continue!



Mike Palecek  
Président national  
2015-2019 / Bulletin n° 182

MP/lg sepb 225 /map scfp 1979

